

Conditions Générales de Vente (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès d'*ETIQUALIS*, quelle que soit la nature de la prestation (fabrication d'étiquettes adhésives, impression, façonnage, services associés).

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

1-Commandes

Toute commande devient ferme et définitive après validation écrite du devis (signature, bon pour accord par mail ou commande écrite).
Toute modification demandée après validation pourra entraîner un ajustement du délai et/ou du prix.

2-Annulation

Toute commande engagée en production ne peut être annulée.
En cas d'annulation exceptionnelle acceptée par *ETIQUALIS*, les frais engagés (matières, fabrication, sous-traitance, transport) seront intégralement facturés.

3-Fabrication

Les légères différences de teintes et d'exécutions, parfois inévitable dans nos fabrications, ne peuvent motiver ni refus de marchandise, ni prétention à une remise sur nos prix. Les tolérances en plus ou en moins pour toute fabrication sont de + ou - 5%. Pour la facturation, une erreur de comptage de quantité d'étiquettes de 3% est tolérée. Les délais de fabrication et de livraison sont donnés **à titre indicatif**. *ETIQUALIS* se réserve le droit de confier certaines opérations à des partenaires techniques sélectionnés, sans que cela n'impacte ses engagements de qualité et de conformité. Le client reconnaît qu'*ETIQUALIS* demeure son interlocuteur unique et responsable de la bonne exécution de la commande.

4-Bons à Tirer

Le Bon à Tirer engage la responsabilité de l'acheteur et dégage celle du vendeur. Le vendeur est tenu de s'y conformer suivant les règles définies par le Code des Usages des Fabricants d'Étiquettes Adhésives. La dispense, même tacite, de Bon à Tirer faite par l'acheteur vaut Bon à Tirer. Dans le cas où les exigences du client entraîneraient des retouches de dernière heure qui motiveraient des frais supplémentaires : décalage, modifications particulières dans la recherche de teintes, attente sur machine, etc..., ceux-ci sont à la charge du client en sus du prix convenu. Le B.A.T. dégage la responsabilité d'*ETIQUALIS*, qui s'engage à faire une lecture attentive de l'épreuve portant le bon à tirer, sans pour autant porter la responsabilité des fautes ou erreurs qui auraient échappé au client.

5-Livraison

Sauf faute lourde ou intentionnelle, aucun retard ne pourra donner lieu à l'annulation de la commande, ni à des pénalités ou demandes d'indemnisation. Les marchandises même expédiées franco, voyagent aux risques et périls de l'acheteur à compter de la remise au transporteur. Il incombe à celui-ci d'engager toute action auprès du transporteur en cas de manque ou d'avarie qu'il notifiera dans un délai de trois jours par écrit, suivant la date de livraison. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies dûment constatées. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande. Les commandes dites "urgentes" sont traitées au mieux, **sans garantie horaire ferme**, sauf accord écrit spécifique mentionnant explicitement un engagement horaire. Elles peuvent être impactées par des aléas techniques, des contraintes de production, des ruptures d'approvisionnement ou des aléas logistiques, notamment liés aux transporteurs.

6-Transfert des risques

Les risques liés aux produits sont transférés au client dès la remise de la commande ou dès la prise en charge par le transporteur.
Il appartient au client de vérifier l'état de la marchandise à réception et d'émettre toute réserve auprès du transporteur dans les délais légaux.

7-Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont précisées sur le devis ou la facture.
Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard conformément à la législation en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

8-Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société *ETIQUALIS*, une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des services et marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

9-Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société *ETIQUALIS*.

10-Clause de réserve de propriété

ETIQUALIS conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société *ETIQUALIS* se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées

11-Responsabilité – limitations

La responsabilité d'*ETIQUALIS* est strictement limitée au montant de la commande concernée.

Aucune indemnisation ne pourra être réclamée pour des dommages indirects tels que, sans que cette liste soit exhaustive : frais de main-d'œuvre, immobilisation de personnel ou de machines, perte d'exploitation, déplacement inutile, retard d'intervention d'un tiers.

12-Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai de **5 jours ouvrés** suivant la réception de la commande. Passé ce délai, la commande sera considérée comme conforme et acceptée sans réserve.

13-Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.
Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège d'*ETIQUALIS*.

ETIQUALIS

Conditions Générales de Vente – Version 1 - 01/09/2025